

# Accueil de Loisirs 3-11 ans mercredis et vacances

## Comment inscrire mon enfant via le portail ?

- Cliquez sur nouvelle réservation, puis l'enfant concerné

1 - Vous devez sélectionner l'ALSH de votre commune :

**ALSH Chaudron** pour les enfants de Chaudron en Mauges,  
St Quentin en Mauges ou la Salle et Chapelle Aubry

**ALSH Fief Sauvin** pour les enfants du Fief-Sauvin, de la Chaussaire  
ou du Puiset-Doré

**ALSH Fuilet** pour les enfants du Fuilet, de la Boissière-sur-Evre ou de St - Rémy en  
Mauges

**ALSH St-Pierre** pour les enfants de St Pierre Montlimart et de Montrevault



**Il est désormais obligatoire de valider ses inscriptions  
journée ou demi-journée avant de valider celle des  
péricentres.**

2 - Vous devez sélectionner la période de votre choix, puis inscrire absolument pour  
les journées souhaitées (journée complète ou demi-journée ...) :

- **Mercredis 2020-2021**



Veillez commencer par sélectionner l'**établissement** dans lequel vous souhaitez réserver.



### Choix de l'établissement et de la période

- 2-ALSH CHAUDRON-EN-MAUGES
- 3-ALSH LE FIEF-SAUVIN
- 4-ALSH LE FUILET
- 5-ALSH ST PIERRE MONTLIMART
- BUS - NAVETTE ST PIERRE
- MERCREDIS
- 7-PERICENTRE
- PERISCOLAIRE

[Retour](#)

3 – Si vous souhaitez du péricentre, vous pouvez maintenant choisir votre établissement péricentre selon la commune de votre choix mais attention à respecter le quartier du site sur lequel vous avez inscrit votre enfant :

**Choix de l'établissement et de la période**

- ALSH CHAUDRON-EN-MAUGES
- ALSH LE FIEF-SAUVIN
- ALSH LE FUILET
- ALSH ST PIERRE MONTLIMART
- PERICENTRE
- CHAUDRON EN MAUGES
- FIEF-SAUVIN
- LA BOISSIERE SUR EVRE
- LA CHAUSSAIRE
- LA SALLE ET CHAPELLE AUBRY
- LE FUILET
- LE PUISET-DORE
- MONTREVAULT
- ST PIERRE MONTLIMART
- ST QUENTIN-EN-MAUGES
- ST REMY-EN-MAUGES

**PERICENTRES :**

7h00-9h00 **sur toutes les communes**

17h30-19h00 **seulement sur les sites d'accueil de loisirs** (Chaudron, le Fief Sauvin, le Fuiet et St-Pierre Mt)

**▼ Votre sélection**

4 – Inscription pour les Navettes :

- sélectionner l'ALSH que vous souhaitez selon votre commune d'habitation
- sélectionner « Bus – Navettes »
- sélectionner la période (seulement les Mercredis actuellement)

**Choix de l'établissement et de la période**

- 2-ALSH CHAUDRON-EN-MAUGES
- 3-ALSH LE FIEF-SAUVIN
  - BUS - NAVETTE LE FIEF
  - BUS MERCREDIS 2020-2021
- MERCREDIS
- 4-ALSH LE FUILET
- 5-ALSH ST PIERRE MONTLIMART
- 7-PERICENTRE
- PERISCOLAIRE

- Pour info, les noms des communes sont notés en abrégé

- Sélectionner les navettes souhaitées selon le jour et si vous désirez le matin et (ou) le soir

**Puis Valider !**

Référez-vous au règlement intérieur (disponible dans les documents à télécharger ) l'aide de ce lien: <https://www.montrevaultsurevre.fr/enfance-jeunesse/enfance/accueil-loisirs/> pour avoir le détail des liaisons de bus et de leurs horaires, et du fonctionnement du péricentre.

## Annulations

Pour annuler une inscription, cliquez également sur « Nouvelle Réservation ». Puis sélectionnez, les jours à annuler.

**Pensez à valider !**